

INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE.

L'INSTITUT DES PROVINCES,

Vu le procès-verbal constatant que la Société *représentée*
par son Conseil
 a choisi au scrutin M. *r Cartailhac conservateur du Musée à Toulouse*
 pour être présenté aux prochaines élections en qualité de membre titulaire;

Vu le rapport qui lui a été fait sur les titres incontestables de ce candidat, M. *r Cartailhac* a procédé au scrutin d'élection.

Dans la séance administrative convoquée spécialement pour cet objet, le 13 Janvier M. *r Cartailhac* a été proclamé membre de l'Institut des Provinces après le dépouillement du scrutin.

Caen, le 14 Janvier 1873.

Le Directeur,

A. DE CAUMONT.

Depuis longtemps je desirais vous voir de l'Institut des provinces il y a eu réunion le 13 janvier je n'ai pu y assister mais le secrétaire qui me a remplacé vous a fait connaître, et en a été de même de m. *r Truttat* dont je ne connais pas l'adresse et auquel je vous prie

INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE

de remettre cette lettre

après Monsieur Lamourier de ma

Considération Distinguée

A. de Caumont

A. DE CAUMONT